

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



CEMAC

PARLEMENT COMMUNAUTAIRE

**DISCOURS DE L'HONORABLE Hilarion ETONG,
PRESIDENT DU PARLEMENT COMMUNAUTAIRE
(CEMAC),**

A

**L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 2^{ème}
SESSION ORDINAIRE – ANNEE 2021**

Le 11 octobre 2021

**Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,
Mesdames et Messieurs les Députés, Chers Collègues,
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Les travaux de la deuxième Session ordinaire du Parlement Communautaire (CEMAC) pour le compte de l'année 2021 s'ouvrent ce jour 11 octobre 2021 conformément aux termes des dispositions des textes qui régissent cette Institution de la CEMAC.

En application de la lettre n° 000062/CEMAC/C/P/DC du Président de la Commission de la CEMAC en date du 8 septembre 2020 et portant modalités d'organisation des réunions, nos assises vont une fois de plus, se tenir en visioconférence.

Laissez-moi vous dire que malgré le caractère virtuel de notre rencontre, j'ai toujours beaucoup de plaisir à vous retrouver, bien que ce soit par écran interposé.

Nous réunissant en Session, pour la première fois depuis la disparition tragique du Maréchal Idris Deby ITNO, Président de la République du Tchad, Etat Membre de la Communauté, permettez-moi, en votre nom à tous, en celui du Bureau et au mien propre, de vous inviter à avoir une pensée pour la MEMOIRE de cet Homme d'Etat très engagé dans la cause de la CEMAC, en particulier, et de l'Afrique en général.....

.....Je voudrais saisir l'occasion de cette circonstance solennelle pour adresser à nos collègues et à travers eux, au peuple Tchadien, les condoléances du Parlement Communautaire. J'y joins l'expression de notre compassion émue.

Mesdames et Messieurs les Députés, Chers Collègues,

Cette Session se tient une fois de plus dans un environnement toujours marqué par le spectre de la COVID-19, de ses nombreux variants de plus en plus incisifs et qui induit des incertitudes dans les différents pays de notre Sous-Région, voir du monde entier.

Notre vœu, mainte fois formulé, de nous retrouver, en présentiel et à Malabo, est donc une nouvelle fois contrarié.

.....La pandémie de COVID-19 continue de sévir. Elle a engendré une récession mondiale dont les effets impactent, comme c'est le cas pour tous les autres, les pays membres de la CEMAC.... Le bel élan amorcé depuis le Sommet extraordinaire du 23 décembre 2016 (Yaoundé) à été freiné. Ces assises, chacun s'en souvient, avaient débouché sur des résolutions dont la mise en œuvre avait jugulée les contre coups du double choc pétrolier survenu entre 2014 et 2016, et induit un frémissement qui avait favorisé un retour à la croissance....

.....A cause de la pandémie qui a engendré au plan planétaire des conséquences humaines, économiques, sociales d'un impact jamais égalé, nos économies sont à nouveau soumises à rudes épreuve. La courbe de la croissance, à défaut d'être inversée est ralentie (s'en ressent) dans sa dynamique. Tous les économistes sont d'avis pour observer que les équilibres macro-économiques et financiers se sont effondrés avec toutes les conséquences sur le fonctionnement des Institutions de la CEMAC en général, et en particulier, chacun ici la ressenti, sur le fonctionnement quotidien du Parlement Communautaire.

Toutes ces difficultés dans le fonctionnement quotidien de notre Institution, ont été régulièrement portées à la connaissance du Président de la Commission et ont nourri les échanges épistolaires que votre Plénipotentiaire, en sa qualité de Premier Responsable (Président du Parlement Communautaire) a, de manière permanente, entretenu avec lui.

Sur cette question, comme sur d'autres (arriérés, montant des mises à disposition, dettes cumulées) qui lui ont été chaque fois soumises....et dont l'urgence est avérée..... Je voudrais, en votre noms à tous, en celui du Bureau, et au mien propre le remercier (à l'avance) :

- pour son attention particulière à leur examen,
- et pour les réponses qui ont, chaque fois, rendu possible la tenue de nos rencontres statutaires, celle-ci notamment, malgré les tensions liées au contexte que nous connaissons et qu'aggrave la sempiternelle question de la rétrocession de la TCI.

Monsieur le Président de la Commission, soyez-en remercié. Nous vous serions très reconnaissant d'accepter d'étendre ces remerciements à votre Vice-Présidente, ainsi qu'à tous vos collaborateurs qui implémentent vos décisions au quotidien.

**Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,
Mesdames et Messieurs les Députés, Chers Collègues,**

Malgré le contexte que nous venons de décrire, notre Institution est restée présente et visible dans le paysage de la Communauté. Nous avons pu honorer quelques-unes des rencontres Institutionnelles. Ainsi nous étions représentés en visioconférence :

- à la session extraordinaire du conseil des Ministres de l'UEAC, le 10 Août 2021 à Douala. Ces assises étaient essentiellement consacrées à la présentation du « rapport sur l'évolution de la situation macroéconomique dans la zone CEMAC en contexte de pandémie Covid-19 et à l'analyse des mesures de redressement »
-et bien avant notre participation, dans les mêmes conditions, aux conférences budgétaires qui se sont déroulées du 6 au 14 septembre 2021 à Douala,
-nous étions représentés au Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etats de la CEMAC tenu le 19 août 2021 à l'initiative et sous la Présidence de SEM Paul BIYA, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEMAC, Président de la République du Cameroun sur le thème « Evaluation de la situation macroéconomique de la CEMAC en contexte de pandémie de COVID-19 et analyse des mesures de redressements »

En votre nom à tous, nous avons salué l'organisation de ce Sommet Extraordinaire qui s'est tenu en présence des Responsables du FMI et de la Banque Mondiale, des Responsables de la BAD et du Gouvernement Français. L'objectif de ce Sommet était de réaffirmer la nécessité de viser avec plus de détermination « une croissance forte, durable et inclusive », en nous adaptant aux nouvelles sources de vulnérabilité et de fragilité que subit le monde et à l'effet de « reconstruire au mieux les économies de notre zone ».

Après avoir fait le constat que le redressement des économies passe aujourd'hui par la victoire sur la pandémie, la principale problématique était celle de savoir comment construire l'immunité collective qui en est la condition sine qua non, si seulement 2% de la population de la Communauté est vaccinée. D'où le plaidoyer versé au dossier par le Président Paul BIYA qui convoquait, et l'équité dans la vaccination (répartition des vaccins), et la solidarité pour en assurer le déploiement et la coordination.

En outre, j'ai noté pour votre particulière attention, Chers Collègues, la forte teneur, la forte tonalité économique des discours de circonstance prononcés pendant le Sommet Extraordinaire par SEM Paul BIYA. Avec ses Collègues Chefs d'Etat, le Président en exercice de la Communauté a procédé à l'identification des pistes pour juguler l'effondrement de nos économies. Ainsi :

- Il a de nouveau convoqué l'esprit de SOLIDARITE qui a prévalu depuis 2016 dans l'élaboration, avec le soutien précieux des partenaires au développement, des plans de riposte
- Il a prescrit l'urgence de la mise en œuvre des mesures et actions retenue par le PREF-CEMAC avec, notamment, au plan des finances publiques
 - o La mobilisation optimale des recettes non pétrolières
 - o La diversification des exportations pour s'affranchir des fluctuations des prix des matières premières
 - o La consolidation de la montée en puissance du système boursier sous régional pour mobiliser l'épargne et financer les entreprises locales.

Bref, il a recommandé l'inscription de nos économies dans un cycle « vertueux » de transformation structurelle.

Chers Collègues

Tout Sommet de Chefs d'Etat est fondamentalement politique, mais j'ai, à dessein et pour notre gouverne, insisté sur la version essentiellement économique de cette séquence de YAOUNDE pour que nous ayions constamment à l'esprit pendant cette Session (et même au-delà), cette donne au moment de l'examen des questions qui seront inscrites à l'ordre du jour par la Conférence des Présidents.

Comme ce fut le cas pendant le même exercice en 2020, je vous recommande chaque fois, parce que nous serons en visioconférence, de nous adosser sur des procédures simplifiées mais conformes aux dispositions de l'art 100 de notre Règlement Intérieur. L'objectif est, faut-il le rappeler de doter le Gouvernement de la Communauté du cadre juridique nécessaire à son fonctionnement.

Enfin, **Chers Collègues**, il est bon de porter à votre connaissance, pour que nul n'en ignore :

- qu'au Tchad les Membres du Conseil National de Transition qui tient lieu d'organe législatif ont été nommés. Nous souhaitons que diligences soient faites par les nouveaux dirigeants de cette Instance pour qu'il nous soit possible de déclencher les procédures de validation des mandats de ceux de nos collègues qui seront désignés comme Membre de leur Délégation auprès du Parlement Communautaire.
- en date du 07 septembre 2021, j'ai reçu une correspondance du Président de l'Assemblée Nationale de la République Centrafricaine portant désignation des Députés Membres de la Délégation de son pays auprès du Parlement Communautaire. Parmi eux deux poursuivent leur mandat conformément aux dispositions des textes en vigueur (convention régissant le Parlement Communautaire, Règlement Intérieur). Trois sont appelés à remplacer ceux de nos collègues qui n'ont pas été réélus lors des dernières élections législatives organisées dans ce pays. A toutes et à tous, je voudrais en votre nom à tous ainsi qu'au mien propre, leur adresser nos félicitations puis leur souhaiter une chaleureuse bienvenue au sein de la Représentation Communautaire.

Je déclare ouvert les Travaux de la Session ordinaire pour le compte de l'année 2021.

Vive la CEMAC

Vive le Parlement Communautaire

Je vous remercie

La séance est levée.